

ÉCOLE MATERNELLE de ROVILLE-DEVANT-BAYON
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de NEUVILLER SUR MOSELLE

Procès Verbal du premier Conseil d'École en date du 17 octobre 2024

Présents :

Les enseignantes : Mmes BURRUS, CLAULIN, BRIARD, GRANDSIRE, ROLIN, VAGNY,

Les représentants des parents d'élèves :

Pour l'école maternelle de Roville : Mmes DIDELOT, GRIBAUVAL, BRUSSEAUX,

Pour l'école élémentaire de Neuviller : M. BAGUET, Mmes MASSON et POIROT. Mme VUILLAUME

APE : Virginie ALIX, Vera BERNARD-TREYER

Les maires : Mr BARBEZANT, Mme BRUSSEAUX, Mme SCHLACHTER

Les représentants des mairies :

Le Président du SIVU de la Haute-Moselle : M. BARBEZANT

Excusés :

Les élus de Roville

Mme SIMONIN, IEN

MME SARDIN (PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE)

M. ROPELE (DDEN)

MME GRIMON, représentante de parents de l'école de Roville

M. TROUCHE, représentant des parents de l'école de Neuviller

Le Conseil d'École se déroule suivant l'Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe enseignante, répartition des classes et effectifs.

* Maternelle :

- Mme BURRUS : 4 TPS, 7 PS, 6 GS

- Mme BRIARD travaille à 75% et est complétée par MME GRANDSIRE (les vendredis) 26 MS

Au total : 43 élèves.

Cette année, il n'y a eu aucune candidature pour le Service Civique.

Les prévisions pour la rentrée 2025/2026 : 26 PS, 7 MS, 18 GS : 51 élèves.

Les TPS ne seront pas acceptés à la rentrée de septembre 2025, du fait de l'effectif déjà important.

* Élémentaire :

- Mme CLAULIN : 7 CP - 10 CE1 soient 17 élèves;

- Mme VAGNY : 16 CE2.

- Mme ROLIN travaille à 75% et est complétée par MME GRANDSIRE (les jeudis) : 9 CM1 / 14 CM2 soient 23 élèves. Mme Rodriguez, AESH, vient compléter l'équipe pédagogique.

Au total : 56 élèves.

Prévisions 2025/2026 : 6 CP, 7 CE1, 10 CE2, 16 CM1, 9 CM2 soit 48 élèves.

* RASED du secteur de VEZELISE :

- Delphine SARDIN, psychologue scolaire, qui intervient à la demande des enseignantes et/ou de la famille. Madame Sardin joue un rôle très important au sein des écoles et des élèves et de leur famille.

- Catherine KELLER, maître E, qui intervient à l'école élémentaire le jeudi après-midi auprès d'élèves de CP et Ce1.

2. Élections des représentants des parents d'élèves.

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre.

* Maternelle de ROVILLE : 61 votants, 0 nuls donc 61 suffrages exprimés sur inscrits (74,39 % de participation).

Élus : Liste représentée par MME DIDELOT

Titulaires : DIDELOT Christelle, GRIBAUVAL Romane

Suppléantes : GRIMON Céline, BRUSSEAU Amélia

* Élémentaire de NEUVILLER : 67 votants, 3 nuls donc 64 suffrages exprimés sur 96 inscrits (68,2 % de participation).

Élus : Liste représentée par ERIC TROUCHE

Titulaires : Eric Trouche, Franck Baguet, Aurélie Masson

Suppléants : Jennifer Poirot

Nous diffuserons le compte-rendu par voie informatique (ONE) aux parents.

3. Coopérative scolaire.

La coopérative scolaire ne se substitue pas aux obligations des collectivités territoriales. Elle s'élève à 18 euros par enfant.

Elle sert à améliorer le quotidien de l'école, à récolter de l'argent pour que les classes puissent faire un voyage, une sortie, ou mener à bien un projet éducatif, des projets ponctuels ou annuels.

L'an passé, l'argent de la coopérative scolaire a été utilisé :

- pour la maternelle pour divers projets, comme les plantations, l'achat de jeux éducatifs, de matériels de bricolage, la classe découverte, etc
- pour l'élémentaire a été utilisé pour l'achat de jeux éducatifs mais en plus grande partie pour le financement de la classe découverte.

Pour la maternelle : Au 31 août, nous disposions d'une somme de 2936,06 € (à laquelle la dernière traite de la classe découverte de 1910 € a été retirée début septembre, nous avons donc commencé l'année scolaire avec 1026,06€)

Pour l'élémentaire : Au 31 août, nous disposions d'une somme de 6122,23 euros.

Le bilan des comptes et la répartition des dépenses sont consultables à l'école sur simple demande.

Le compte USEP a été clôturé et réparti dans les deux écoles, il s'élève à 1500 euros.

4. Mise en place des PPMS et registre de Sécurité incendie: plan particulier de mise en sécurité

Ce plan répond à 2 problématiques :

- Comment réagir en cas d'incident naturel,
- Comment réagir en cas d'attentat/ intrusion.

Plusieurs exercices sont prévus dans l'année, dont 2 exercices incendies. Les compte-rendus de ces exercices sont archivés dans une application nationale.

A la maternelle, le premier exercice incendie a été réalisé vendredi 16/09 et pour la première fois depuis bien longtemps, tout a parfaitement fonctionné : les alarmes se sont déclenchées en réseau. Les piles ont été changées par les ouvriers communaux fin août.

Le SIVU nous a informé que le 31/10/2024 la vérification incendie aurait lieu. Le registre sécurité est bien accessible dans le couloir de l'école.

L'exercice attentat intrusion a été réalisé le 14/10, tout s'est bien passé.

A l'élémentaire, un exercice incendie pédagogique a été réalisé en septembre. Deux autres suivront lors de la prochaine période.

Chaque classe est dotée de matériels pour l'exercice (bouteille d'eau, gâteaux, boîte de sucre).

Un Document Unique qui recense les différents risques inhérents à nos écoles est également rédigé et consultable.

5. Règlement intérieur et règlement dans les transports scolaires.

Le règlement intérieur de chaque école est basé sur le règlement départemental de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

Aucun changement ne sera apporté pour le RI de la maternelle, idem à l'élémentaire.

Les règlements seront à lire et à signer par tous les parents d'élèves.

La charte de bonne conduite dans le bus :

Il y a 2 bus à la maternelle. Les sorties d'école sont compliquées car le deuxième bus doit forcément attendre que le premier parte, ce qui amène forcément un retard pour la suite du trajet et le ramassage/dépôt des enfants à l'élémentaire et ce pour les 2 écoles.

Pour le moment, tout se passe bien, donc nous n'avons pas réutilisé le système des brassards.

Dans le bus, un accompagnateur est uniquement obligatoire pour les enfants de - de 3 ans. Les accompagnatrices ne sont pas présentes dans le bus pour jouer le rôle de gendarme.

Aux heures de sorties scolaires, attention au civisme (des parents s'arrêtent à des endroits inappropriés...), cela demande beaucoup de vigilance dû à un manque de cadre. Nous demandons aux parents d'élèves de jouer un rôle de communication. Des voitures gênent parfois l'emplacement du bus.

Le conseil régional doit nous communiquer un rapport suite à une visite ce jeudi 17/10 qui a permis de constater le souci récurrent d'un retard d'une dizaine de minutes à l'élémentaire pour le bus scolaire.

6. Travaux Sivu et suivi des équipements numériques.

Travaux

Ecole élémentaire de NEUVILLER :

- suite à la visite de la commission de sécurité, un visiophone a été installé. Le portail de l'entrée peut maintenant être fermé à clés. Les portillons : l'un a été condamné, l'autre contient un cadenas à code.
- un entretien de la chaudière est à prévoir ;
- Une fenêtre de la classe de CP est endommagée, il serait bon de sécuriser l'impact.
- des odeurs désagréables persistent dans les sanitaires, des robinets (mousseurs) sont également à vérifiés.
- Serait-il possible d'installer une petite lampe détecteur devant le local poubelle car la cour reste très sombre le soir et la femme de ménage vient de 17h à 19h (demande effectuée l'an passé.)

Ecole maternelle de ROVILLE :

- Dans la salle de motricité, un nid de frelons a été ôté par les pompiers lundi 07/10. L'école a exceptionnellement été fermée par Mme Breton l'après-midi afin de laisser aux Atsems et à la femme de ménage, le temps de tout nettoyer.
- Des souris se régalaient de quelques affaires de sport.
- Nous avons déjà prévenu le nouveau locataire de veiller à ce que la porte d'entrée soit toujours fermée à clé. Nous demandons à la mairie de lui en faire le rappel.
- Il faudrait revoir le grillage du poulailler qui s'arrache d'après le locataire qui s'en occupe.
- La barrière qui empêche les enfants de monter à l'étage s'arrache du mur.
- Il faudrait démousser le sol qui mène à la chaufferie.

Equipements numériques :

Le Sivu a à nouveau pris en charge les abonnements à ONE (espace numérique de travail). Pour les deux écoles le coût revient à environ 200 euros. Les enseignants remercient le Sivu.

Il n'y a donc plus de carnet de liaison. Nous utilisons uniquement ONE.

A la maternelle, les documents à faire signer sont transmis dans une pochette A4 le vendredi soir et récupérés le lundi matin, et si c'est plus urgent, c'est donné dans la semaine. Merci de veiller à ce que les pochettes soient bien de retour les lundis matins. Régulièrement, les pochettes sont perdues par les familles ou ne reviennent pas de la semaine. C'est du matériel scolaire et c'est aussi important que le matériel de l'élémentaire. Merci d'y faire attention.

Des cahiers multimédias sont tenus régulièrement à jour par les maîtresses.

A l'élémentaire, ONE a davantage l'esprit d'un ENT (devoirs, exercices supplémentaires demandés par les parents). Les documents circulent dans les familles par le biais d'un outil propre à chaque classe.

7. Projets et sorties.

Maternelle :

- Les projets « Nefle » et « Ambition 21 » n'ont pas aboutit et c'est fort dommageable. Manque de finance de l'éducation nationale.

- la photo de classe a eu lieu mardi 15/10 avec Stéphanie Lorrain, notre nouvelle photographe de l'atelier « sublimanie ». Elle a pris en photo les enfants en portrait, par fratrie de l'école et en photo de groupe.

- La Semaine du goût a été faite la semaine du 14 au 18/10 autour du thème de la pomme.

- Le bibliobus passera à l'école vendredi 18/10.

- Ecole du dehors à la maternelle : tous les vendredis matins dans un verger à proximité de l'école. 2 fois par période, nous partons randonner. N'ayant pas de volontaires services civiques cette année, afin de poursuivre cette activité en étant dans les règles d'encadrements, nous demandons à des

parents volontaires de nous accompagner. Les parents accompagnent et prennent en charge un groupe d'élèves pas leur enfant uniquement.

- La PMI interviendra auprès des MS sur le mois de novembre. Les enfants avec leur parents seront convoqués pour rencontrer pendant 30 minutes environ Mme Marchal, puéricultrice, et Mme Hirsch, médecin.

- Les enfants de PS auront un dépistage visuel orthoptiste au cours de l'année scolaire.

- Nous remettrons en place les vendredis « jeux de société ». Un premier aura lieu le jour des vacances de la Toussaint, et nous verrons pour réitérer l'action plus régulièrement.

- L'association Hirrus interviendra pour la 3ème année consécutive, sur le thème des traces des mammifères. Date à arrêter.

- Une intervention sur la sensibilisation environnementale et le tri des déchets sous formes d'ateliers sera proposée par COVALOM qui est devenu depuis janvier 2024 le service déchets ménagers de la Communauté de communes du Pays du Saintois. Date à arrêter.

- Dans le cadre du projet « Appréhender l'école autrement », l'école participe pour la première fois au projet « Maternelle et cinéma ». A partir de ce projet, le volet Langage oral et langage écrit sera exploité en classe. De plus, le contexte géographique et social ne permet pas une grande fréquentation des salles de cinéma et le type des programmes proposés aux enfants n'est pas forcément adaptés à leur âge. Il est important d'éveiller la curiosité des enfants pour le culturel.

Il s'agira donc de petits courts métrages d'environ 35/40 minutes. Il y aura une séance par trimestre pour les MS/GS et uniquement les 2ème et 3ème trimestre pour les TPS/PS.

Nous irons à CinéLun à Lunéville. Le coût total du projet s'élève à 984 € (354 € d'entrée au cinéma et 630 € de bus). Nous avons sollicité l'APE qui

prendra en charge les entrées du cinéma, le Sivu participera à hauteur de 250 € pour le transport, et la mairie de Neuville a voté une aide de 400 € pour ce projet. Nous remercions tout le monde et nous n'aurons rien à demander aux familles.

Les séances auront lieu :

Trimestre 1 : jeudi 28/11 (MS/GS) Trimestre 2 : jeudi 30/01 (TPS/PS/MS/GS) Trimestre 3 : 20/03 (TPS/PS/MS/GS)

- APC : Mme Briard commencera la prochaine période les jeudis par petits groupes de 5 élèves. Les enfants de MS/GS concernés (difficultés passagères ou projets particuliers) seront informés en temps voulu.

- Saint Nicolas passera à la maternelle vendredi 06/12. Mme BRETON se charge de Saint Nicolas et du Père Fouettard.

Élémentaire:

- Retour sur la classe découverte à la Jumenterie du 24 au 28 juin

- Évaluations nationales : elles se sont déroulées du 9 au 20 septembre et portaient sur des activités qui évaluent les compétences en français et en mathématiques pour les tous les niveaux de classe cette année. Mmes Claulin, Vagny et Rolin ont rencontré tous les parents afin d'en faire un bilan. Les CP auront une deuxième épreuve en janvier.

- Comme chaque année, les parents de la classe de CP/CE1 ont été invités à venir partager un temps de classe (le matin) du 7 au 11 octobre pour voir les habitudes de travail, la vie de classe, etc.

Dans la classe de Mme VAGNY cela se fera la deuxième semaine de la rentrée au mois de novembre.

- Vendredi 18 octobre, les enfants participeront au cross de l'école (« le cross d'Halloween »). Cet événement fait suite à des séances menées depuis le début d'année en EPS dans les 3 classes. Les distances de course

s'étaleront de 900 m à 1km400 environ. La classe de CE2 proposera ensuite un petit déjeuner équilibré. Ils recevront tous la même récompense afin d'éviter la compétition. Les CE2 proposeront aux autres classes après l'épreuve sportive un petit déjeuner équilibré à l'occasion de la semaine du goût.

- Ce jour-là, nous aurons également la visite du Bibliobus.

- Un stage de réussite est organisé à l'école durant la première semaine des vacances d'automne du lundi 21 au vendredi 25 octobre (sauf mercredi) de 9h à 12h. C'est Mme Vagny qui aura en charge les 9 élèves concernés.

- APQ : développer une activité physique quotidienne répond à des enjeux de santé publique et depuis la rentrée 2022, nous mettons en place des séances de 30 minutes dans nos classes, les jours où il n'y a pas de séances de sport inscrites dans notre emploi du temps. Une tenue sportive n'est pas nécessaire, les activités proposées dans nos classes prennent la forme de pauses actives et ludiques, plusieurs fois dans la journée.

- Continuité école/collège : comme chaque année, Mme Rolin échangera à plusieurs reprises avec les collègues du collège de l'Euron de Bayon. La première réunion aura lieu le 25 novembre.

- APC : Les enfants concernés sont informés en temps voulu. Mme Vagny prendra en charge les CP- CE1/CE2 et Mme Rolin les CM les mardis. Mme Claulin, en qualité de directrice, est déchargée des heures d'APC.

- La photo de classe se déroulera le mardi 5 novembre avec la même photographie qu'à la maternelle

- Mme Rolin et sa classe participera cette année encore au projet de chant DOREMI avec 8 classes en tout (environ 200 enfants). Le concert aura lieu le mardi 6 juin à 20h à Bayon. Pour les classes de maternelle, il y aura un spectacle DOREMI le 6 ou 13 juin à Bayon.

- Projet eau : pour l'école de Neuville, « préserver des ressources en eau sous un climat changeant » subvention de 600 euros pour chaque classe (3 classes). La Vigie de l'eau de Vittel et une association sur Champenoux proposent des expériences et animations. Les élèves se déplaceront à Vittel.

Les deux écoles :

- Natation : Les élèves de CE2/CM1/CM2 reprendront les séances de natation à la piscine de Neuves-Maison les lundis à partir du 09/12 jusqu'au 31/03, soit 11 semaines. Les élèves de GS/CP/CE1 iront au 3ème trimestre les vendredis matins. Le Sivu accepte de financer l'ensemble des séances et des transports.

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs pour l'organisation des vestiaires mais aussi de parents acceptant de passer l'agrément afin de prendre en charge un groupe dans l'eau.

- Une veillée de Noël sera organisée le vendredi 13 décembre ou le vendredi 20 décembre.

Des petites scénettes ou des chants seront préparés dans les classes. Un apéritif partagé sera à nouveau organisé par l'APE. Père Noël passera à cette occasion.

- évaluation d'école : nos écoles (Roville, Neuville et Bainville-aux-miroirs) ont été sélectionnées pour être évaluées (le milieu de vie scolaire des enfants) par l'académie.

Nous n'avons pas reçu de questions diverses à soumettre au conseil d'école.

Sauf imprévus, les conseils d'école cette année se dérouleront :

- mardi 25 mars 2025 à 18h à l'école de Neuville ;
- mardi 17 juin 2025 à 18h à l'école de Neuville.

Présidente de séance :
Mme BURRUS

A blue ink signature on a white background, appearing to be the name 'BURRUS' written in a stylized, cursive script.

Secrétaire de séance :
Mme BRIARD